



Certificat d'affichage

Je soussignée Laurence LAMY, Maire de la commune de BON ENCONTRE, certifie que l'avis d'enquête publique, demandé par l'Agglomération d'Agen, préalable à la déclaration d'intérêt général avec déclaration loi sur l'eau pour la gestion du bassin versant du Toulza, qui se déroulera du 27 avril 2022 à 14h00 au 30 mai 2022 17h00 sur la commune de Bon Encontre, est intégralement affiché au panneau d'affichage de la Mairie de BON ENCONTRE et diffusé par les différents moyens de communication dont dispose la Mairie de Bon Encontre, panneaux lumineux, journal Municipal.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 14 Avril 2022.

Le Premier Adjoint,

Christian AMELING

Madame le Maire,

Laurence LAMY

